



MARCHE NOCTURNE ESTIVAL DES SABLETTES
EDITION 2023

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de retour : vendredi 17 mars 2023 (cachet de la poste faisant foi)

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom, prénom :

Raison sociale / enseigne / dénomination :

Numéro SIRET (14 chiffres) :

Adresse, code postal, ville :

.....

Adresse mail (écrire le plus lisiblement possible) :

Téléphone portable :

DEMANDE D'EMPLACEMENT EN QUALITE DE :

(catégorie à marquer d'une coche)

- Artisan / créateur (fournir obligatoirement la copie d'inscription au répertoire des Métiers)
 - Artiste libre (fournir obligatoirement l'inscription à la maison des artistes)
- Producteur – artisan métier de bouche (**à l'exclusion des stands crêpes, gaufres, glaces, jus de fruits**)
 - Commerçant non sédentaire (fournir obligatoirement un Kbis de moins de trois mois)
 - Association (fournir statuts faisant état de la vente sur les marchés)

SERVICE(S) PROPOSE(S) SUR PLACE :

- Je fabrique entièrement mes produits sur mon stand
- Je personnalise une partie des mes produits à la demande de mes clients
 - Je ne fabrique pas (vente simple)

DESCRIPTIF DES PRODUITS QUE VOUS SOUHAITEZ PROPOSER

Attention : veuillez à bien indiquer **toutes les marchandises** susceptibles d'être proposées à la vente, car la commission peut en accepter certaines et en refuser d'autres. Aucune modification ne pourra être effectuée sans un nouveau passage en commission. **JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PHOTOS DE TOUS VOS PRODUITS**.

MON PRODUIT PRINCIPAL

<i>Nature du produit</i>	<i>Prix et / ou fourchette</i>	<i>Commentaires si besoin</i>

Mon produit principal est :

- conçu et fabriqué par mes soins (joindre descriptif de fabrication artisanale ou tout autre document permettant d'apprécier la qualité du produit)
- acheté à une entreprise artisanale (fournir facture)
- fabriqué en usine et/ou acheté auprès d'un grossiste

MES PRODUITS SECONDAIRES

<i>Nature du produit</i>	<i>Prix et / ou fourchette</i>	<i>Commentaires si besoin</i>

Mes produits secondaires sont:

- conçus et fabriqués par mes soins (joindre descriptif de fabrication artisanale ou tout autre document permettant d'apprécier la qualité des produits)
- achetés à une entreprise artisanale (fournir facture)
- fabriqués en usine et/ou achetés auprès d'un grossiste

Date et signature :

Le : à

FICHE D'INFORMATION (à conserver)

Le dossier de candidature est à remplir et à retourner **complet**, accompagnée des pièces demandées, **avant le 17 mars 2023**, en vue de sa présentation à la Commission de Sélection, **présidée cette année par Madame Le Maire et son élu**, qui se tiendra début Avril. **Les candidatures retenues recevront une réservation définitive à renvoyer**, qui devra contenir les documents professionnels (liste fournie ci-après pour information), **et le règlement qui se fera d'avance (tarif 2023 : 5 € le ml par jour). Possibilité de faire deux chèques.**

Liste des documents à fournir pour la présente candidature :

- x Le dossier de candidature 2023 dûment complété (page 1 et 2),
- x une photo (ou un échantillon à déposer sur place) de chaque catégorie d'objets que vous proposez à la vente : **chaque objet proposé doit avoir un visuel** (photo ou échantillon) en vue de la validation par la commission interne. Les « books » et échantillons seront restitués après cette commission (à récupérer sur place),
- x une **photo de votre étal monté avec produits** (jupe de banc obligatoire – si votre candidature est retenue, vous devez obligatoirement réaliser le même stand que le visuel fourni),
- x tout document utile en faveur de votre candidature (certificats, qualifications, participations antérieures...).

Tous ces documents seront présentés en commission de sélection, qui déterminera les candidatures retenues pour l'édition 2023.

A l'issue de cette commission, les candidatures retenues recevront un courrier de réponse contenant une réservation définitive, qui devra être retournée dûment remplie (les semaines de participation devront être déterminées à cette étape) avec l'intégralité des documents justificatifs requis, et le montant des droits de place (correspondant à 5,00 € le ml par jour) avec la possibilité de faire deux chèques (encaissement : 1^{er} chèque 15 juillet, 2nd 15 août)

Attention précisions : tous les stands devront impérativement être **équipés de LED** (pas de dérogation). Les réservations seront ouvertes à la saison pour les commerçants non sédentaires (avec 7 jours d'activité par semaine du lundi au dimanche inclus) et pour les créateurs, bloc week-end impératifs ou mois.

Les candidatures retardataires seront placées directement sur liste d'attente et pourront éventuellement être contactées en cas de désistement, en considération des produits proposés.

Pour information, liste des justificatifs à fournir ultérieurement lors de la réservation en cas de candidature retenue :

Documents communs à toutes les catégories (à fournir dans tous les cas) :

- x photocopie de la pièce d'identité,
- x deux photos d'identité (sur papier photo et non transmises par mail merci)
- x une attestation d'assurance **Responsabilité Civile Professionnelle** en cours de validité **garantie Foires et Marchés**.

Documents relatifs à l'identification commerciale pour les revendeurs :

- x un extrait K-bis du Registre du Commerce, ou des Métiers, de **moins de trois mois** (les avis de situation au répertoire **SIRENE de l'INSEE ne sont pas valables**),
- x une copie de la carte de commerçant ambulant dans le cas où le lieu de domiciliation professionnel est extérieur à la Seyne-sur-Mer.

Documents spécifiques aux artistes :

- x une copie de la carte délivrée par la Maison des Artistes à Paris,
- x ou en cas d'activité artistique occasionnelle sur l'année et déficitaire, une attestation sur l'honneur (se rapprocher du service qui pourra vous fournir un exemple).

Documents spécifiques aux associations :

- x Copie des statuts, bureau, publication au JO (pour la pièce d'identité, celle du président).

CAHIER DES CHARGES MARCHÉ NOCTURNE 2023 (à conserver par le candidat)

- x Le marché nocturne aura lieu **tous les jours du vendredi 30 juin au dimanche 27 août 2023.**
- x Les stands forains seront positionnés sur **l'avenue Charles de Gaulle et la Corniche Pompidou.**
- x Le **Carré des Artistes se tiendra sur l'esplanade Boeuf** du vendredi au dimanche soir inclus.
- x La dimension des stands sera comprise entre 1m (minimum) et 8m (maximum).
- x Cette année, les commerçants « de bouche » sont autorisés à exposer sur le marché nocturne : **CNS / artisans de notre région avec des produits locaux conditionnés (ex : miels, tapenades, huiles, épices, bières de la région, lavande...).** **Sont EXCLUS les stants types crêpes, gaufres, confiseries en vrac, jus de fruits et glaces préparés sur place.**

Merci de respecter, chacun dans votre catégorie, le présent cahier des charges relatifs au montage des bancs. Vous devrez fournir à l'appui de votre candidature, une photo de votre étal monté.

Présentation des bancs :

- x **Forains** : jupes de table, nappes et parasols de **couleur blanche**, guirlande lumineuse autorisée (LED uniquement), affichage de prix soigné (grosse pancarte interdite) sur support de type ardoise, tableau ou directement sur le produit. Barnum ouvert sur les côtés (type pergola) autorisés.
- x **Créateurs / artisans** : jupes de tables, parasols et nappes **noires**. Présentation soignée des articles, éclairage LED. Barnums noirs ouverts autorisés. Grille d'exposition métal pour les artistes peintres.
- x **Producteurs** : jupes de table, parasols et nappes **jaunes de préférence ou blanches** (faire choix). Banderole « producteur » avec mention du ou des produit(s), éclairage LED, affichage soigné des prix. Barnum ouvert sur les côtés (type pergola) autorisés.

PRECISIONS IMPORTANTES :

- x **La place attribuée ne pourra être choisie par l'exposant et ne pourra être modifiée suite à la réunion d'attribution des emplacements.**
- x **Toutes les inscriptions nous parvenant après le 17 mars 2023 (cachet de la poste faisant foi ou date d'envoi par mail) ne pourront être étudiées.**
- x **Votre dossier pourra être renvoyé par mail, par voie postale ou remis en main propre au service Occupation du Domaine Public Commercial (cf. fiche contact).**
- x **Tout dossier non conforme aux prescriptions ne pourra être présenté en commission.**
- x **Les courriers de réservation définitive seront envoyés première quinzaine d'Avril.**



Contacts Marché Nocturne Estival 2023

**Dossier à renvoyer à l'adresse postale suivante avant le 17 mars 2023
(cachet de la poste faisant foi) :**

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER
DGA ATTRACTIVITÉ, CADRE DE VIE ET VILLE DURABLE
PÔLE VIE LOCALE DE PROXIMITÉ
Service ODP
20, quai Saturnin Fabre – CS 60226
83507 La Seyne-sur-Mer Cedex

OU par mail à l'adresse suivante :

occupationdpc@la-seyne.fr

Accueil physique et téléphonique / dépôt des dossiers :

Adresse des bureaux du service :

PÔLE VIE LOCALE DE PROXIMITÉ
Service Occupation du Domaine Public Commercial
4, rue Calmette et Guérin
83500 La Seyne sur Mer
Tel : 04.94.06.90.11